

Visioconférence

# « Comment favoriser la coopération et l'entrepreneuriat pour les jeunes dans mon tiers-lieu ? »

jeudi 17 janvier 2019

Les tiers-lieux favorisent la coopération entre leurs utilisateurs et croisent dans leurs murs de nombreux entrepreneurs. Comment encourager la mixité des publics autour de l'entrepreneuriat ? Comment accompagner les jeunes vers l'entrepreneuriat ?

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenants mais également par les participants au travers des questions qu'ils ont pu poser.

## Objectifs

- Découvrir le programme KPA-Cité et son application pour les tiers-lieux
- Comprendre ce que sont les CJS (Coopérative Jeunesse de Services)

## Partenaires

- Marion Rousseaux, co-coordinatrice du programme [KPA-cité](#)
- Stéphanie Maeder, du [Patio](#), tiers-lieu ayant accueilli une [Coopérative Jeunesse de Services](#) sur trois communes au nord de la Métropole Bordelaise

## Grands axes évoqués

### Présentation du programme KPA-cité

Inspiré de la philosophie des communs, KPA-cité est un **programme d'éducation populaire à l'économie** qui permet **l'accompagnement de coopératives de quartier** dans des **espaces partagés** de formation, d'expérimentations et de créations d'activités économiques porteuses de sens. Le programme se développe dans une **démarche d'ouverture et de duplication** (wiki "comment créer un KPA-cité <http://movilab.org/index.php?title=KPA-Cit%C3%A9>).

## Pour qui ?

L'outil s'adresse à un **public intergénérationnel** (à partir de 16 ans) et d'horizon très différents. Il permet de se rencontrer, d'échanger et d'acquérir des savoir-faire et des compétences enfin de **se donner le droit d'expérimenter, de tester**. KPA-cité accueille souvent un public éloigné de l'emploi ce qui implique d'adapter l'accompagnement au vécu de la personne pour permettre la montée en compétences de chacun.

## Principes de fonctionnement



**Ressources humaines :** La coopérative ouverte fonctionne grâce à **une équipe qui accompagne le développement d'activités économiques sociales et solidaires** (ex : création de meubles, couture, cuisine, activités de fablabs...).

**Philosophie :** Il est nécessaire de mettre en place un **accompagnement responsabilisant et autonomisant** à partir des envies et des compétences des personnes. KPA-cité est un tremplin ! Le programme n'a **pas de limite dans le temps**, il est possible de rejoindre ou de quitter KPA-cité à tout moment. Le KPA-cité fonctionne également grâce à son **écosystème engagé à ses côtés**. Il s'agit de mener **une réflexion** autour des activités économiques **ESS, communs, respect environnement, innovation sociale, en lien avec les besoins du territoire**.

Éléments de gouvernance : Il est recommandé d'établir une charte pour encadrer le contrat morale de la structure. Ce document est évolutif selon les enjeux rencontrés.

Éléments légaux : Un **contrat CAPE** (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) est signé avec chaque coopérateur. Il permet de tester son idée, construire et développer son activité avant l'immatriculation, sur une période de 6 mois à 3 ans. Le programme s'appuie sur une **structure de portage juridique et financière** qui peut être une CAE (Coopérative d'Activités et d'Emplois) ou une Couveuse d'Entreprise existante sur le territoire pour assurer le portage des contrats CAPE. A défaut, il est aussi possible de créer une CAE sous forme associative ou coopérative.

Financements : Le financement des KPA-cité est hybride : vente de prestations et subventions.

Budgets : Le budget est organisé en fonction des chantiers réalisés dans la semaine et un budget est dédié à l'accompagnement.

Rémunérations : La rémunération s'effectue selon le système de rétribution financière inspiré de pratiques libristes (exemple : [liberapay](#), un système de "pourboire" pour rémunérer les porteurs de projets). Attention à ne pas faire de concurrence déloyale vis à vis des artisans du territoire (adapter ses prix en fonction).

**En bref**, KPA-cité c'est :

- Un espace pour s'outiller face aux mutations du travail.
- Une volonté de partager des solutions.
- Des temps conviviaux de pair à pair, informels (des événements, aménagement d'un espace pour les jeunes...).
- La possibilité de mettre en place des "journées contributives" : travail collectif au projet commun (chantier, communication, budget...), le reste de la semaine travail sur les autres projets et projets individuels.

## Volonté d'essaimage dans d'autres villes de France

Aujourd'hui, il y a 4 KPA-cité en France (dans les Haut-de-France et en construction à la Rochelle et à Tours). A la Rochelle, le projet est porté par le collectif La Proue.

KPA-cité est dans une **démarche de documentation et de création d'outils partagés**. Il s'agit d'un programme en Open Source, à adapter à chaque territoire. Documentation sur movilab : <http://movilab.org/index.php?title=KPA-Cit%C3%A9>.

Une réflexion est en-cours pour créer une dynamique de réciprocité dans l'accompagnement des nouveaux KPA qui se montent. Actuellement, il est possible de bénéficier d'un **micro-accompagnement gratuit de 2 jours**, et si la structure souhaite aller plus loin dans la démarche, c'est à elle de trouver des financements.

## Et les CJS ?

KPA-cité est issu des CJS (Coopérative Jeunesse de services). Portée par une CAE, la CJS **permet à une quinzaine de jeunes (16-18 ans) de s'initier à l'entrepreneuriat au sein d'une coopérative** sur leur territoire (environ trois communes voisines) pendant les trois mois d'été. Accompagnés par des animateurs salariés de la CAE, les jeunes sous contrat CAPE montent et gèrent la coopérative. A partir de leurs envies et compétence, ils proposent des services aux particuliers et aux professionnels (exemples : arroser les plantes, garder des animaux, petits travaux...).

Aujourd'hui, le financement des CJS est assuré par les collectivités locales. Il faudrait près de 36 000€ pour financer les animateurs qui encadrent le projet. Les CJS ne sont pas forcément accessibles financièrement à toutes les communes.

## Retour d'expérience : accueil d'une CJS dans un tiers-lieu

Le Patio au Bouscat (33) accueille une CJS qui se déroule dans trois communes voisines.

### Rôle du tiers-lieu

- Mise à disposition de locaux : pour les réunions avec les jeunes et pour les animateurs encadrants.
- Apport d'affaires à la CJS : missions pour les jeunes de travaux de rénovation (décapissage de murs, rénovation de tables...).
- Suivi des jeunes lorsqu'ils sont présents dans les locaux du tiers-lieu (exemple : veiller à ce qu'ils ne se mettent pas en danger à travailler en plein soleil en plein été !).
- Communication auprès des coworkers sur la CJS : les coworkers font même appel aux jeunes pour des travaux chez eux !
- La CJS peut ainsi être considérée comme un nouveau service pour les coworkers !

### Le Patio aime cette expérience !

- Des mineurs hyper motivés ! Ils ont envie de bien faire et s'impliquent beaucoup.
- L'envie des jeunes de monter leur coopérative, de se confronter aux difficultés de l'entrepreneuriat (faire des devis, calculer la TVA...) motive tous les adhérents du tiers-lieux : si les jeunes y vont, eux aussi !
- Un véritable échange intergénérationnel, une envie de découvrir le monde du travail.
- Un coup de main pour les travaux !
- Petit moins : expérience trop courte, à la fin de l'été, les jeunes auraient envie de continuer → mettre en place un KPA-cité ?

**Bonus & contact**

Marion Rousseaux

KPA-cité

14 place du Général Faidherbe

59100 ROUBAIX

07 82 75 29 83

[lacaperoubaix@gmail.com](mailto:lacaperoubaix@gmail.com)

<http://KPAcite.initiative.place/>

Documentation sur movilab : <http://movilab.org/index.php?title=KPA-Cit%C3%A9>

Coopérative Jeunesse de Services

<https://cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/>

Florine Jollivet

La Proue

KPA-cité à la Rochelle

[kpa.larochelle@gmail.com](mailto:kpa.larochelle@gmail.com)